SOMMAIRE

Message du Maire	2
Extraits du Conseil municipal	3
Animations communales	5
Brèves communales	7
Culture du Vuache	10
Vie associative	12
Lien social	13
Etat civil 2009	18
Environnement	19
Communauté de communes	20
Reportage	21
Agenda	22

Bloc Notes

Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h / Jeudi de 14 h à 19 h
Tél : 04.50.04.35.77. / Fax : 04.50.04.27.63.
e-mail : mairie.vulbens@wanadoo.fr
www.vulbens.fr

La Poste

Du lundi au vendredi De 14 h 15 à 18 h 30 Levée : 15 h
Samedi de 9 h à 12 h Levée : 11 h
Tél. : 04.50.04.37.91.

Assistante sociale

Mme Laurence MOREL vous reçoit sur rendez-vous (04.50.49.49.50.) en mairie de VULBENS, le 2ème et le 4ème mardi du mois, de 14h à 16h.

Déchetterie

*De novembre à février
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Samedi de 9 h à 17 h 30
*De mars à octobre
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 18 h
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le gardien au 04.50.04.64.08.

URGENCES

Pompiers 18 S.M.U.R. 15
Gendarmerie 04.50.04.33.55.
Centre anti-poison 04.72.11.69.11.

Message du Maire

Bonne année !

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. J'y ajoute volontiers mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets.

Qu'il me soit permis d'avoir une pensée particulière à l'égard des personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles qui rencontrent des difficultés à boucler leur budget familial. Dans ces périodes difficiles, nous sommes de plus en plus fréquemment confrontés à des situations de détresse personnelle. Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre solidarité à celles et ceux qui affrontent des moments douloureux.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier nos partenaires institutionnels, en particulier notre Député Claude BIRRAUX, notre Conseiller général Georges ETALLAZ, le Conseil Général et le Conseil Régional, la Communauté de Communes du Genevois, pour l'aide efficace qu'ils nous apportent dans nos projets et dans nos investissements.

Il est naturel à l'occasion des vœux de regarder l'année écoulée pour faire le bilan de ce qui a été accompli. Nul n'ignore ici que l'année qui s'ouvre et sa devancière se sont déroulées dans un contexte un peu particulier. Je pense certes à la situation internationale toujours aussi conflictuelle aux quatre coins du monde, conflits meurtriers, attentats étant devenus, hélas, monnaie courante. Mais en évoquant un contexte particulier, je pense surtout aux perspectives qu'entraine la réforme territoriale annoncée et aux difficultés financières qu'affrontent les collectivités locales. Chacun sait que les élus locaux sont responsables de tout mais sait-on qu'ils reçoivent de moins en moins de moyens financiers pour assumer leurs responsabilités ?

Il y a alors deux façons de voir l'avenir. A Vulbens, votre équipe municipale est résolument optimiste, notre énergie est positive et notre envie reste intacte. Nous sommes confiants en l'avenir des communes et en particulier en celui de Vulbens qui bénéficie de nombreux atouts. Nous restons profondément convaincus que les élus locaux, et en particulier les maires représentent les interlocuteurs privilégiés de la population. Etre accessibles, disponibles, écouter et entendre constituent des qualités indispensables pour des élus qui veulent être véritablement au service de leurs concitoyens. C'est notre cas, ici, à Vulbens.

Certes, dans le même temps nous devons faire face à une crise financière sans précédent : stagnation des ressources, diminution des dotations de l'Etat alors même que s'accroissent nos compétences. Nous devons aussi faire face au recul de l'offre de services publics dans nos territoires : la suppression de notre bureau de Poste contre laquelle nous nous battons par exemple. Chaque commune est plus ou moins directement confrontée à ces situations dont la population fait les frais.

Cette année 2010 pourrait s'annoncer sous des auspices difficiles mais l'équipe municipale est à pied d'œuvre pour défendre, avec vous, des projets importants pour la commune comme : logement, sécurité, vie scolaire, qualité de vie… « Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent » disait Saint EXUPERY. Et bien, votre équipe municipale et tout le personnel communal et intercommunal sont en marche !

Au moment de conclure, je veux saluer comme il se doit le travail de nos agents et plus particulièrement, en cette période hivernale, celui de René TORNIER, Alain DUPERRIER et André TORNIER qui se dépensent sans compter pour déneiger et rendre notre village accessible à tous. Je souhaite aussi remercier toute l'équipe qui œuvre autour de moi, et je parle bien d'une équipe. Chacun à son niveau et selon sa compétence œuvre sans compter, à votre service. Le temps du Maire tout puissant et seul maître à bord est révolu ; le Maire correspond désormais à un chef d'orchestre qui propose les partitions et donne la mesure. Nous comptons ainsi, ensemble, jouer une belle musique d'avenir.

Il nous appartient à tous de contribuer à notre bien vivre ensemble dans notre belle commune. « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ». Ces mots de Gandhi doivent raisonner comme un appel à notre responsabilité collective de citoyen pour qu'à notre modeste échelle, nous contribuions à préserver notre village, son esprit mais aussi notre environnement et notre planète, en essayant de montrer la voie aux générations futures. Ce message de vigilance résume bien l'enjeu pour chacun d'entre nous de donner l'exemple à nos enfants. Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères.

Frédéric BUDAN, votre Maire

Conseil municipal

Extraits de la séance du 9 décembre 2009

- Finances

Grâce à la vente des terrains à HALPADES et à l'encaissement des subventions relatives aux travaux de viabilisation de la zone du Carroz, la commune va pouvoir rembourser avant la fin de l'année l'avance de trésorerie de 500 000 € contractée début 2009.
Le dossier de demande de subvention au titre du FISAC pour la délocalisation de l'épicerie multiservices a abouti : l'Etat versera à la commune 80 000 € pour l'achat de la surface commerciale dans le nouveau bâtiment en cours de construction.

- Travaux

La commission Travaux réfléchit à la signalisation urbaine (mobilier et panneaux) à mettre en place sur le territoire communal, notamment pour contrôler la vitesse dans certains secteurs.
La commission Urbanisme travaille sur le plan des réseaux d'eaux pluviales : il n'existe pas de plan général et il s'agit de répertorier tous les travaux réalisés jusqu'à aujourd'hui.
Des projets d'aménagements des entrées de village sur la RD 1206 ont été demandés au cabinet d'études PROFILS ETUDES. Le but étant de réduire la vitesse en signalant clairement l'arrivée dans l'agglomération, les schémas s'orientent vers la pose d'ilots centraux, d'amorces de trottoirs et de densification paysagère pour un budget de 60 000 € pour l'entrée Est et de 90 000 € pour l'entrée Ouest.
Les travaux d'aménagement du secteur du coin d'en bas ont commencé. Les emprises publiques seront régularisées par un bornage définitif en fin de chantier. Des ventes de terrains ont été accordées afin d'organiser le stationnement dans le quartier ; ces cessions feront l'objet de délibérations en janvier 2010.
Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable de la Vy Bochenay en diamètre 150 sont programmés pour janvier 2010.
Le giratoire du chemin de la Fontaine, jusqu'ici matérialisé par des plots provisoires, sera installé dans sa version définitive par l'entreprise PERRON TP d'ici la fin de l'année.
Le recensement agricole a permis de réduire la liste des exploitations actuellement en activité.

- Enfance

Une réunion publique aura lieu le mercredi 16 décembre à 20h au centre ECLA pour présenter le projet de micro-crèche Dingy-Vulbens et recueillir des préinscriptions afin de jauger l'intérêt et le besoin de la population d'une telle structure.
L'ADMR a été rencontrée au sujet de son éventuelle reprise de la gestion de la garderie périscolaire ; la question reste en suspend pour l'instant.

- Agenda 21

Une date sera fixée en janvier pour la visite de la commune par l'association notre village et l'établissement du diagnostic. La réunion publique aura lieu un ou deux mois plus tard.
La cantine propose désormais un menu bio tous les jeudis.

- Communauté de Communes du Genevois (CCG)

Commission Transports

Le système de transport à la demande PROXIGEM est presque victime de son succès : la fréquentation s'établit au double de celle prévue, grâce à l'avantage d'un fonctionnement souple et bon marché et à l'accueil chaleureux des agents qui s'en occupent.
Une commission de travail a été instaurée pour étudier un projet de tram. Les bus de la ligne D passeront à 12 minutes d'intervalle au lieu de 16 actuellement et une liaison Saint julien / Vitam Parc est disponible chaque demi-heure. Les réflexions autour des transports en commun se basent beaucoup sur le changement nécessaire de nos mentalités par rapport à la voiture.

Commission SCOT

La mise en adéquation du SCOT avec les directives de l'Etat doit également prendre en compte le projet de territoire de la CCG qui s'articule autour des transports, de la gestion de l'eau potable et de l'équilibre entre logements et zones économiques. Elle doit aussi s'inscrire dans le cadre plus large du projet d'agglomération franco-valdo-genevois. 260 000 € et 2 ans ½ seront nécessaires pour cette mise en conformité.

Monsieur le Maire relève en conclusion de la séance que les décorations et les animations de Noël sont une véritable réussite et remercie l'équipe d'élus et d'agents communaux qui les ont mis en œuvre.

Extraits de la séance du 13 janvier 2010

1. Vente de terrains communaux / secteur du Coin den Bas

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet d'aménagement du secteur du Coin d'en Bas, visant à y réguler la circulation et le stationnement, a été validé et est actuellement en cours de réalisation.

Des cessions de terrains ont été proposées et acceptées par trois riverains pour leur fournir une solution de stationnement satisfaisante.

Le Conseil approuve les ventes terrains de 22 m² à Mme Isabelle BUSSIERE, 6 m² à M. Mme GALANT et 7 m² à la copropriété de M. FAURE au prix de 180 €/m² suivant le schéma suivant :

Et autorise Monsieur le Maire à signer les actes de vente ainsi que toutes pièces se rapportant à leur conclusion.

2. Remise pour pénalités de retard de paiement de la TLE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du courrier reçu de la trésorerie de Rumilly, en charge du recouvrement de la Taxe locale d'équipement (TLE) pour VULBENS.

Le comptable du Trésor propose de répondre favorablement à la demande de remise gracieuse des pénalités de retard présentée par Messieurs Marc et Franck GAILLARD. Les demandeurs se sont acquittés de la taxe au premier rappel et ont indiqué qu'ils n'avaient pas reçu la facture initiale.

Le Conseil accorde la remise gracieuse pour pénalités de retard de paiement de la TLE à Messieurs Marc et Franck GAILLARD.

3. Assistance technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT)

Considérant l'intérêt pour la commune de pouvoir disposer de l'assistance technique de la Direction Départementale de l'Equipement de la Haute-Savoie, au titre de l'ATESAT,

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1° - demande à bénéficier de l'ATESAT pour la mission de base et les missions complémentaires suivantes : assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière, gestion du tableau de classement de la voirie. La rémunération forfaitaire totale annuelle de l'Assistance Technique sera définie conformément aux dispositions de l'arrêté de tarification du 27 décembre 2002. Elle s'élève 267,49 €.

2° - approuve le projet de convention à intervenir avec l'Etat (Préfecture de la Haute-Savoie = Direction Départementale de l'Equipement) pour l'exercice de ces missions pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

3° - autorise Monsieur le Maire à signer la convention ATESAT qui prendra effet au 1er avril 2010.

4. Zone agricole protégée Valleiry - Vulbens / Enquête publique

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique sur le projet de ZAP Valleiry-Vulbens est en cours du 11 janvier au 12 février 2010. Pour mémoire, il explique que, lors de l'élaboration du Plan local d'Urbanisme, une réflexion avec les agriculteurs de la commune avait abouti à l'idée d'instaurer un outil de protection des terrains agricoles qui permette également de définir à long terme les limites de l'urbanisation de VULBENS. Le projet de ZAP a donc été élaboré de manière à protéger les terrains en zone A tout en dessinant un contour cohérent autour du bourg de VULBENS, contour qui doit rester tel que proposé. Il s'avère par ailleurs que, depuis, les périmètres de protection du forage d'eau potable des Pommiers ont été instaurés et il convient d'exclure de la ZAP le périmètre immédiat.

Le Conseil demande que le périmètre immédiat de protection du forage des Pommiers soit exclu de la ZAP, demande que soient prises en compte les remarques du précédent Conseil pour en exclure également

certaines zones constructibles, insiste pour que le périmètre du projet de ZAP soit par ailleurs maintenu tel que proposé.

Animations communales

Vulbens : un village animé et chatoyant pour le plaisir des petits et des grands, 3 samedis de suite grâce au travail d'une équipe aux talents multiples et qui ne compte pas les heures passées.

La mairie et l'école se sont parées
de leurs plus belles couleurs

Une calèche et son accordéoniste nous entraînent
avec nos flambeaux jusqu'à la ferme

Ici, assis sur les bottes de paille, nous écoutons
le conteur venu avec ses moutons

puis nous voilà à nouveau à la mairie,
il apparaît un lutin ooooh !!...

Lutin, tu es merveilleux,

Et pour nous réchauffer une soupe,

nous attendons ….les papillotes….enfin !

le 13, après-midi marché de Noël préparé par les écoles et animé par l'APE à qui l'on doit la bonne soupe

un vin chaud et leurs accompagnements

le 20, tout un après-midi de jeux géants en bois qui ont passionné tous les âges

Merci pour vos messages envoyés, comme : « Je tenais à dire à toute l'équipe municipale un grand bravo pour les animations de fin d'année au sein de votre village. »
Et un GRAND MERCI spécialement à Jean-François REVILLARD, Agnès PALOMARES, Ariane KNOPFEL, Pierre DROUBAY et Jean-Yves THOMAS pour leur généreuse participation !

Soirée des vœux du Maire

En ce mardi 12 janvier et malgré la neige, quelques habitants du village ont répondu à l'invitation de la commune. Ils ont été accueillis par les vœux chaleureux du Maire, puis l'assemblée a suivi avec intérêt le diaporama commenté relatant l'ensemble des activités, des travaux réalisés au cours de l'année 2009, les défis à relever en ce temps de crise, les dossiers nombreux en cours, un aperçu des réformes territoriales avec leurs conséquences et leurs interrogations, et enfin les projets pour 2010 dans le souci de répondre au mieux aux attentes d'une population qui s'accroît dans notre Bourg. Au total 60 diapositives ont défilé dont l'une faisait découvrir le site internet de la commune entièrement réalisé par les conseillers et désormais accessible à tous. Adresse: http://www.vulbens.fr

La Commission Information vous souhaite une heureuse année 2010 !

Brèves communales

Crottes de chien

Nos amis les animaux (chiens, chevaux..) ne sont pas toujours polis. Ils laissent trop souvent ce que vous savez sur les trottoirs pour embellir de façon nauséabonde, souliers, roues de poussette….et parfois devenir aussi une vraie « peau de banane »!! Alors nous vous rappelons qu'il existe des sacs adéquats pour ramasser les déjections de votre animal. Les habitants, les voisins et leurs enfants vous seront gré de votre souci de propreté.

Loi sur les chiens dangereux

Pour rappel, la loi oblige les détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie, à les déclarer en mairie avec le certificat de vaccination antirabique, l'identification par tatouage ou puce électronique et une attestation d'assurance. De plus à partir de cette année, une évaluation comportementale du chien par un vétérinaire agréé ainsi qu'une attestation d'aptitude pour le propriétaire devront être faites. C'est au regard de tous ces documents que le maire délivrera un permis de détention qui devra être présenté à toute réquisition avec les documents par son propriétaire. Sans cela, le maire peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à sa garde et en cas de danger grave immédiat et après avis d'un vétérinaire désigné par la Direction des services vétérinaires, faire procéder à son euthanasie.

Conseils en énergie : « Prioriterre » organise des visites gratuites de « la maison pour la planète » inaugurée le 2 octobre à Meythet : Pour des conseils, des informations, des dates, un Tel. 04 50 67 92 43 ou un site : www.prioriterre.org

Pour toute escroquerie constatée sur internet, un numéro à appeler : 0 811 02 02 17

ALMA DEPT. 74 ALLÔ MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

Allô Maltraitance envers les personnes âgées ou handicapées

écoute – prévention – formation – recherche – documentation

BP 500 40 - 74962 Cran-Gévrier Cedex

04 50 46 80 91 **Email : alma.74@orange.fr**

LUNDI ET JEUDI DE 14 H 00à 17H00

☛Si vous êtes une personne âgée ou handicapée, vous êtes victimes de maltraitance ou vous connaissez un senior ou une personne handicapée dans cette situation

☛**Ne restez pas isolée. Vous devez oser en parler**

Une association peut vous aider : ALMA 74 au 04 50 46 80 91 des bénévoles sont à votre écoute de façon confidentielle et anonyme le lundi et le jeudi de 14h à 17h. En dehors de ces permanences, vous pouvez laisser un message.

ALMA 74 s'appuie sur des professionnels de divers secteurs, médical, social, juridique et psychologique pour trouver une solution adaptée, pour faire cesser au plus vite les mauvais traitements et les douleurs physiques et/ou morales

« OSER EN PARLER, C'EST DEJA AGIR »

Frontaliers

Lettre de mise au point du président du groupement des frontaliers en réponse au rejet de ceux-ci par quelques personnes du canton de Genève

Cher (e) voisin (e) et collègue,

Depuis quelques semaines, les travailleurs frontaliers sont victimes d'attaques de la part de partis populistes et xénophobes à Genève. Beaucoup se sont sentis blessés par cette campagne haineuse qui ne correspond en rien à ce que nous connaissons du canton et des Genevois. Si nous sommes venus travailler à Genève c'est bien pour répondre à la demande des entreprises du canton. Avec notre apport, l'économie genevoise a pu se développer, créer de la richesse et des emplois. De nombreuses contre vérités ont circulé et il nous semble important d'apporter quelques faits :

- 80 000 travailleurs passent chaque jour la frontière, 30 000 sont de nationalité suisse et ont choisi la France voisine pour se loger.
- Les frontaliers paient leurs impôts à Genève. Ce sont ainsi 600 millions de francs qui restent dans les caisses de l'Etat
- Il est exact que le canton reverse 190 millions de francs à la France. Ces fonds permettent aux communes et aux départements français de financer les aménagements nécessaires à la vie de cette population. Si Genève devait héberger, scolariser, former, et soigner l'équivalent de 80 000 travailleurs et leur famille, le coût serait sans comparaison !

Il est bien évident qu'un phénomène d'une telle ampleur génère des difficultés. Les transports en sont un exemple et nous comprenons parfaitement les désagréments que les flux de voitures occasionnent. Nous comprenons l'inquiétude des Genevois face à l'emploi, nous avons la même. 5 000 d'entre nous ont perdu le leur à Genève et sont inscrits et indemnisés au chômage en France. Nous sommes persuadés que notre avenir ne peut qu'être commun. L'essor de notre région sera transfrontalier. C'est ensemble que nous pourrons développer notre si belle région au profit de tous.

Michel CHARRAT

URBANISME

Permis de construire accordés en 2009

Maisons individuelles : M. Toledo M. Iachini M. Honorat (2 permis) M. Rosset

Collectivité : Maison Familiale : Rénovation, agrandissement

Aménagements soumis à P.C : M. Chamosset, M. Perez, M. Quellais

Permis de lotir : M. Butty (24 parcelles)

Relevés météorologiques 2009 hauteur de pluie en m/m

janvier	février	mars	avril	mai	juin	total année
87	64	87	46	31	103	418
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
74	85	58	45	196	157	1033

Dates à retenir

Journée citoyenne : 6 mars 11h à la mairie

Elections régionales : 14 et 21 mars

Journée de l'environnement : 27 mars

(nettoyage de la commune)

Repas des ainés :

9 mai 12h centre ECLA

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **21 janvier au 20 février 2010**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire
Frédéric BUDAN

MAIRIE DE VILLENS (Haute-Savoie)

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements. **Visa n° 2009A001EC** du ministre chargé de l'Économie, valable de **2009 à 2013**.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 40
Communes de moins de 10 000 habitants

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vos deux agents recenseurs seront :

Monique AVANTHAY et Maryline ANTOINE.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Culture du Vuache

LA MJC FETE SES 40 ANS

Une saison automnale marquée par un florilège de spectacles !

Sophia Aram : les joies, les turpitudes d'une maîtresse avec les enfants, les parents, l'intendance, la direction, la psychologue, l'Education Nationale, jusqu'au suicide… De multiples personnages et situations par une seule interprète, un talent certain reconnu dans les salles nationales.

Avatars (photo Dominique Ernst)
Les avatars des ados et leurs questions face aux parents et à la société, texte de leur cru par la troupe des ados « Un Point C Troup » mise en scène par Janry & Anna : promesse de futurs talents.

Haute Couture (photo Dominique Ernst) : Les couturières de tous les automnes aux doigts de fée mises à l'honneur dans leur atelier et prenant plaisir à se prendre tour à tour pour Molière, Racine, Pagnol, Shakespeare, Feydeau, Prévert, Desproges…. pour notre plus grand bonheur.

La Vie Parisienne
Opéra Bouffe sur les airs d'Offenbach que nous avons tous fredonnés un jour : frou-frou, danse, chants qui nous entraînent dans la joyeuse folie de Paris : une interprétation à vous couper le souffle avec des voix d'opéra travaillées dans les conservatoires

La Tectonique des Sentiments
Un auteur : Eric-Emmanuel Schmitt. Au crible de sa riche plume, toute l'ambiguïté des sentiments humains où Amour et Haine sont très proches et quand l'homme ou la femme laisse celle-ci prendre le pas, après le passage jouissif de la

vengeance, la solitude, les regrets, l'abandon des autres cruel ….trop tard…
Les acteurs : « Le théâtre du coin de Vulbens » : un groupe qui se hisse au niveau professionnel, complètement au service de l'auteur pour rejoindre la richesse de nos émotions. On en redemande !!!

Assemblée Générale de la MJC pour la saison 2008/2009

Elle s'est tenue le 24 novembre en la présence de plusieurs Maires et de M. Etallaz Conseiller Général. Un bilan toujours dynamique : 2435 adhérents, 41 activités/semaine, 25 stages divers, 32 spectacles.
2 temps forts : l'aménagement de locaux supplémentaires à Valleiry, la signature d'une Chartre entre les 3 MJC du canton et l'Université Populaire.
L'exercice se solde malgré tout avec une perte de 4 500 € pour un budget annuel de 460 00 € (80% en autofinancement, 20% en subventions du CG et des 8 communes partenaires). Causes : heures salariées augmentées, coût des activités CLSH en progression, aménagement des locaux de Valleiry, baisse du pouvoir d'achat … **NB :** avec l'appui des Maires et de Mr Etallaz, la subvention annuelle du Conseil Général a passé de 15 000 € à 25 000 € / an

Flash sur l'activité « Enfance » en plein développement, elle affiche complet

- *L'animation* : une équipe de 7 personnes, complétée par des animateurs, des stagiaires et des bénévoles.

Activités

- *Ma tit'école* : pour les 2-3 ans, 12 enfants par matinée 4 jours/semaine, lieu : espace périscolaire à Valleiry en partenariat avec la bibliothèque (42 inscriptions)
- *T Mercredis* : pour les 6-12 ans, horaires : 8h 30/ 11h 30-13h 30/18h à Vulbens sous forme de modules de 10 séances ou de mini stages
- *CLSH* (centre de loisirs sans hébergement) pendant les vacances scolaires : de 8h à 17h 30 pour les 3-12 ans

Toussaint : 8 jours d'activités. Thèmes : culture, sculpture, patinoire, piscine
Hiver : 10 jours. Thèmes : l'écologie, sculpture, raquettes, cirque et aussi pour les 10-15 ans un camp 100% glisse
Printemps : 9 jours. Thèmes : vannerie, jardinage, escalade, vtt, balade au Vuache
Eté : 20 jours, le groupe des « Coucous » pour les 3-5 ans. Thème : voyage dans l'imaginaire, contes, le groupe des « Campanuls » pour les 6-12 ans Thème : les 5 sens

- *Spectacles jeune public* : un à chaque vacances : 616 entrées
- *Nouveauté de la saison* : ouverture du secteur à la parentalité : mise en place des ateliers « dis moi jeux » pour les 0-3 ans en partenariat avec le réseau « Risc »
- *En 2010 :* ouverture du « Ti café »

Sortie géologique organisée par UP

Fidèle à son image polyculturelle, l'Université Populaire a pour sa sortie géologique annuelle, de plus en plus appréciée, sous l'égide de Bernard Gaud, ce dimanche 11 octobre 2009, conduit ses fervents participants (26) toujours prêts, équipés, enthousiastes, dans le CHABLAIS : à la rencontre « des montagnes venues d'ailleurs ». Le but de cette sortie était d'avoir un aperçu général de ces montagnes pour pouvoir les situer dans la construction géologique de ce territoire.
Le Chablais par sa complexité géologique a beaucoup intéressé, passionné les géologues depuis plus d'un siècle. Selon leurs critères « le Chablais est limité, en France à l'ouest par la vallée de l'Arve d'Annemasse à Cluses, au nord par le lac Léman, à l'est par la frontière Suisse et au sud par les massifs du Haut Giffre entre Samoëns, le col de la Golèse et le pas de Morgins.
Il se compose d'un empilement de nappes de charriage déformées et replissées après leur mise en place. Il s'agit donc de montagnes venues d'ailleurs de zones plus internes des Alpes au de-là du massif du Mont Blanc (nappes supérieures : du domaine piémontais-La nappe de la Brèche : issu du briançonnais-les nappes médianes : qui se rattachent essentiellement au Briançonnais). Cette rando géologique fut de l'avis unanime une belle et enrichissante journée, avec en point d'orgue un pique-nique au soleil ou rien ne manquait. Le beau temps invité de dernière minute s'était joint au groupe.

Vie associative

AFN Cérémonie du 5 décembre

A Saint-Julien, les Anciens Combattants d'A.F.N. et 39/45 du canton ont participé à la cérémonie officielle d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
Devant le monument aux Morts, le président des anciens Combattants de Saint-Julien a rappelé le sacrifice de ces soldats engagés, les harkis, morts pour la France de 1955 à 1962. Le Sous - Préfet a lu le message d'Hubert Falco, secrétaire d'état aux Anciens Combattants.
Après la sonnerie aux Morts, le dépôt de gerbes par les autorités, une minute de silence fut observée. La cérémonie s'acheva autour d'un apéritif offert par la municipalité de Saint-Julien.

11 NOVEMBRE

La manifestation traditionnelle a débuté par le défilé des Anciens Combattants, du conseil municipal, précédés des enfants des écoles, porteurs d'une gerbe.
Monsieur le Maire a adressé ses remerciements à un couple d'américains de passage à Vulbens, pour leur présence à la cérémonie.
Puis ce sont le président des Anciens d'A.F.N. et 39/45 et le Maire de Chevrier qui ont prononcé une allocution.
Après le dépôt de la gerbe et la minute de silence, les enfants ont chanté de tout leur cœur la belle chanson de Jacques Higelin, « La croisade des enfants » : "J'suis trop p'tit pour me prendre au sérieux, trop sérieux pour faire le jeu des grands, assez grand pour affronter la vie, trop petit pour être malheureux".
La MARSEILLAISE a retenti, suivie par « Les Allobroges » que toute l'assistance aime interpréter.
Pour clore la matinée, tout le monde s'est retrouvé au centre E.C.L.A. pour partager le verre de l'amitié.

Marché de Noël

Le samedi 12 décembre, de nombreuses familles étaient présentes au marché de Noël organisé par l'APE les Jonquilles. Tous les bricolages présentés ont été crées par nos artistes, les écoliers avec le soutien des maîtresses. Un petit service de restauration a fait le bonheur des petits et des grands.

Fête de Noël

Le vendredi 18 décembre, les familles étaient conviées à un petit spectacle de chants et de danses pour marquer cette fin d'année. Notre fidèle Père Noël était présent pour le bonheur de tous et a distribué à tous les enfants un cornet de friandises.

Lien social

Banque alimentaire : collecte de novembre 2009

Rendez-vous annuel de plus en plus connu : le week-end national de collecte de la Banque Alimentaire, qui a eu lieu les 27 et 28 novembre 2009.
Une trentaine de volontaires de nos villages se sont relayés aux portes d'Intermarché et de Shopi pour sensibiliser chaque client à l'entrée, puis récolter et trier la marchandise offerte à la sortie.
202 tonnes comptabilisées à ce jour pour la Hte Savoie : chiffre qui devrait égaler les dons de 2008. C'est Annemasse, pour notre département, qui centralise et redistribue tout au long de l'année ; à noter que les besoins se font de plus en plus nombreux.
Les responsables de la Banque Alimentaire soulignent la grande générosité des donateurs et la qualité des produits offerts.
Merci à tous ceux qui se sentent concernés et ne se résignent pas à savoir que certains n'ont pas le minimum vital dans leur assiette, alors que cela est un droit pour tout être humain.

Don du sang

A la collecte du 25 Septembre, 91 personnes se sont présentées, 71 ont été retenues, dont 2 nouveaux donneurs. A celle du 18 Décembre, 79 dons ont été effectués.
Il en faudrait plus encore, car malgré le report de la limite d'âge à 70 ans, les stocks de sang ne sont pas surabondants : il faut donc y pourvoir. IL EST INDISPENSABLE QUE LES JEUNES S'IMPLIQUENT DANS CE MOUVEMENT DE GENEROSITE ET DE SOLIDARITE.
Ce message s'adresse aussi aux nouveaux habitants de la commune : après le don , vous serez accueillis par les bénévoles de l'association des donneurs de sang, pour une collation, dans un cadre convivial.
RETENEZ LES DATES DES COLLECTES POUR 2010 (de 17 H à 20 H, Espace FOL à VALLEIRY)
Les 5 MARS, 2 JUILLET, 1er OCTOBRE , 3 DECEMBRE. Venez nombreux et merci d'avance !

ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural)

L'assemblée générale de l'ADMR s'est tenue à Valleiry le 24 octobre. Après avoir présenté l'activité des ADMR dans le département Mme DROUBAY donne la parole à la trésorière Mme ANCRENAZ pour présenter les comptes de l'exercice 2008 qui se clôture avec un déficit de 2 215 € sur un budget de 250 370 €. Dans un souci d'équilibrer le prochain budget, les Maires présents à cette assemblée ont proposé de revoir à la hausse leur participation au financement du secrétariat qui est actuellement de 1,68 € par heure réalisée.
En 2008, les quinze salariés de l'association ont réalisé 12 657 heures de travail réparties sur 10 communes dont 1 332 heures sur Vulbens.
Le rapport moral a mis l'accent sur l'effort constant de formation du personnel et des bénévoles de l'association et la mise en œuvre d'une démarche qualité commune aux 37 ADMR de la Haute-Savoie.
Benjamin Villard de la Communauté de Communes a présenté le projet d'aides de l'ANAH, destinées aux propriétaires de logements de plus de 15 ans. Ces aides servent à l'amélioration de l'habitat en matières de sécurité, confort, salubrité. (voir infos sur les précédentes lettres).
Un apéritif préparé par les bénévoles de l'association a clôt la soirée.

UNIVERSITE POPULAIRE 2008-2009
Cycle de 3 conférences sur le thème de

LA PARENTALITE

L'ENFANT FACE A L'ECRAN (3e volet)

Vulbens - Centre Ecla - mars 2009

Intervenante : Mme VIGLIENO,
Pédopsychiatre (CMP Vétraz-Monthoux)
Texte enrichi de notes prises lors de l'émission des Maternelles sur France 5 avec le Dr Serge Tisseron (décembre 2009)

Les écrans sont abordés ici en tant que vecteur d'images, sous toutes leurs formes, invitant tous les regards, au risque de ne devenir que des consommateurs d'images non avertis… Suivez le guide !

Pour se construire physiologiquement, physiquement et affectivement, l'enfant va puiser des ressources dans le regard de l'autre, sa mère en premier avec qui le tout petit ne fait qu'un. Le regard du père ensuite qui « sépare » l'enfant de la mère et l'ouvre sur le monde (la triangulation).

Le bébé tête le sein et s'auto-calme ensuite en têtant son pouce et son doudou. Redéfini par le psychanalyste Jacques Lacan, le stade du miroir de 6 à 18 mois, lors duquel le bébé découvre et comprend sa propre **image reflétée**, aide le petit de se construire comme un tout à part entière.

Ainsi, l'image c'est d'abord celle du sein et du regard de la mère qui rassure, enfoui dans l'inconscient, c'est aussi celle de la télévision, des magazines, des clichés photo… Mais encore les images véhiculées par les ordinateurs, les jeux vidéo… Que de tentations pour les yeux !

La télévision

Prenons l'exemple de la télévision. Dans l'absolu, c'est un objet intéressant, informatif et pédagogique pour les enfants. Le risque est de basculer dans la **« télé-nounou »**, pratique parfois mais loin d'être éducative à terme. Notamment pour les plus petits. Un chiffre étonnant : les petits de moins de 3 ans passent 2h par jour devant les écrans tous types confondus. Le psychiatre et psychanalyste Serge Tisseron* rappelle que le tout-petit jusqu'à 3 ans n'a pas besoin de télévision, ni de console de jeux pour s'éveiller au monde. Il doit surtout évoluer à travers des **échanges physiques et verbaux** pour s'épanouir, bien grandir et éveiller ses 5 sens.

Le rapport que l'adulte entretient avec l'écran va générer dans une certaine mesure le rapport futur que leurs enfants entretiendront avec ces mêmes écrans.

Partant de l'hypothèse de travail vérifiée dans sa pratique par le Dr Viglieno, que **plus il y a d'enfants dans une famille, plus il y a d'écrans à la maison**, il est intéressant de méditer sur ce constat. De l'avis de spécialistes, quelles conséquences pour les liens familiaux ?

En tous cas, la télévision, c'est bien quand on en parle, rappelle Serge Tisseron. N'hésitons pas à demander à l'enfant de raconter les actions vues et les émotions ressenties. Le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) a mis en place une campagne nationale de prévention : **« la télévision n'est pas un jeu d'enfant »**. Respecter les pictogrammes signalés en début de programmes est un minimum à suivre si l'on veut raisonnablement protéger nos enfants d'images qu'ils ne sont pas capables de comprendre.

Dessin animé, bande dessinée, jeu vidéo : autant de supports d'images…

Une étude récente a mis en évidence certains aspects de l'utilisation de l'image et ses conséquences sur les enfants. Les **dessins animés** permettent à l'enfant de s'identifier à un modèle auquel il voudrait ressembler. L'enfant s'amuse à dire ce qu'il aurait fait à la place du héros, il est fasciné par ces prouesses et analyse comment il peut être aussi fort ! Une forme de **représentation mentale** est nécessaire pour parvenir à ce questionnement. Il en va de même avec les **bandes dessinées**, où cette notion de temporalité existe car l'enfant doit mentalement réfléchir au lien entre la bulle et le personnage et au lien entre les vignettes entre elles.

A contrario dans les **jeux vidéo**, il n'y a pas de représentation mentale à effectuer car tout se passe en temps réel. Cependant, il ne s'agit pas de boycotter les jeux vidéo. Des aspects positifs en ressortent selon Mme Viglieno. Ils permettent aux enfants de développer leur logique et la capacité à faire plusieurs choses simultanément ! La motricité fine, quant à elle, est développée avec l'utilisation du clavier de l'ordinateur.

Le Dr Tisseron rappelle la norme européenne PEGI** qu'il conviendrait de respecter, à savoir les jeux vidéo qui conviennent aux enfants à partir de l'âge de 3, 7, 12, 16 ou 18 ans (sachant qu'à 3 ans il n'est pas nécessaire à l'enfant de posséder une console !!).

De même il faudrait préférer, à une console portable individuelle, une console de salon qui permet à plusieurs joueurs de continuer à communiquer ensemble, apportant ainsi un bénéfice intéressant dans l'introduction d'un tiers dans le duo machine-enfant.

Les professionnels de l'éducation constatent des problèmes de concentration et des troubles de l'attention, partiellement liés à la pratique des jeux vidéo. Toutefois, pas dans le sens communément admis (nuisible), mais à savoir que **les enfants seraient à la recherche du comment et du pourquoi et que l'école ne leur**

offre pas ou plus assez cet espace de réflexion. Les séances d'expérimentation sont réduites à peau de chagrin par les nouvelles directives du Ministère, elles qui permettent pourtant l'apprentissage par déduction et donc par la réflexion.

Quelques conseils de pros…

Comme les jeux réels et concrets, le jeu vidéo est aussi une **mise en scène** de l'intérieur de l'enfant vers l'extérieur, il existe de l'agressivité naturelle dans ces jeux tout comme dans celui du cow-boy et des indiens, du gendarme et du voleur…
Une **différence fondamentale** entre les deux types de jeux est justement cette absence de mise en scène propre lorsqu'on joue sur une console. Les émotions vécues sont différentes dans le ressenti (rien de palpable dans les jeux virtuels) mais similaires dans l'immersion propre de l'enfant qui est la même pour un garçon de 8 ans qui vivra l'expérience comme si c'était pour de vrai !
Il en résulte cependant une **forme de stress** visible pendant et après avoir joué sur les consoles de jeux. A ce titre il convient de **calmer** et non de punir nos enfants en leur laissant un temps de retour à la parole après celui passé sur les jeux vidéo. Et d'essayer de comprendre pourquoi l'enfant s'énerve plutôt que de diaboliser le jeu car c'est en se mettant à son niveau de compréhension qu'on sera plus efficace pour lui en étant à son écoute.

Alors, nocifs ou bienfaiteurs les jeux vidéo ? Tout est dans la **nuance**.
Le temps passé varie en fonction du temps disponible, des enfants, du schéma éducatif, du temps restant pour les autres activités.
Les adultes que nous sommes n'ont pas tous grandi avec ces jeux. Nous projetons parfois des idées préconçues sur ce phénomène. En effet, on accepte plus facilement que notre enfant passe des heures à lire alors que nous aurons plus de mal à patienter pour que se termine une partie sur console ou ordinateur.
Il y a dysfonctionnement quand les relations sociales ou familiales sont interrompues ou deviennent conflictuelles.
Il convient alors de se poser des questions, sachant qu'on ne parle pas d'addiction avant l'âge adulte mais de souffrance chez l'ado, dont il faut parler sans stigmatiser (en disant « il est accro et ne s'en sortira pas »).
Ecoutons nos enfants. Vers 8-10 ans, ils aiment raconter ce qu'ils font à leurs parents, alors qu'adolescents, ils échangent moins et à fortiori, ils ne communiquent plus du tout si le coche a été raté dans l'enfance.
A quel âge introduire **internet** dans la vie de l'enfant ? Indépendamment de la maturité intellectuelle de l'enfant, le Dr Tisseron avance qu'à partir de 9 ans l'enfant sachant bien lire et écrire peut aller sur internet **accompagné**. Vers 12 ans, il peut (et doit parfois pour l'école) utiliser seul internet, mais sous protection d'un logiciel de contrôle parental. L'idéal étant que l'ordinateur avec accès à la toile soit placé dans une pièce commune et éviter clairement la connexion dans la chambre.
On peut aussi se référer aux **10 commandements** sur internet pour plus d'informations pratiques***.

Préserver les vrais liens

Comment prendre du recul pour utiliser positivement les écrans ? Soi-même, il faut avoir une relation très élaborée avec les images pour pouvoir éduquer son enfant de manière avisée.
Cette génération, née après 1997, grandit dans ce monde d'images, dans l'ère du numérique. On entend déjà parler de l' « homo numericus » ! Apprenons à vivre en bonne harmonie avec ces nouvelles technologies et soyons attentifs à l'excès d'images qui nuit et fausse la donne de la vraie vie. Ne perdons pas de vue l'indispensable préservation des liens sociaux pour ne pas nous noyer dans le superflu ou l'irréel.

* Serge Tisseron, Les dangers de la télé pour les bébés Ed. Erès (avril 2009)
Et coauteur avec Bernard Stiegler de Faut-il interdire les écrans aux enfants ? Ed. Mordicus (octobre 2009)
** Pegi (Pan Europan Game Information)
*** http://www.securite-informatique.gouv.fr /gp_rubrique34.html
Pour info :
Les 90 questions que tous les parents se posent
Jacques Henno, Ed. Télémaque, 2008
*Et pourquoi ne pas s'inspirer de l'action menée dans des écoles strasbourgeoises et québécoises avec la **« semaine sans télé »** ?* Si des bonnes volontés souhaitent se pencher sur la question, elles sont les bienvenues. S'adresser à la Commission Information.*

UNIVERSITE POPULAIRE 2009-2010
Cycle de 3 conférences sur le thème de
L'ADOLESCENCE
L'ADO EXPLIQUE AUX PARENTS (1er volet)
Vulbens - Centre ECLA - 17 novembre 2009

Intervenantes : Fabienne Massenet et Annie Feller, Psychologues (CMP Vétraz-Monthoux)

DE LA PUBERTE AU CONCEPT D'ADOLESCENCE

Chez l'individu, **la période pubère** représente un carrefour biologique ayant des conséquences psychiques sur l'individu, qui de fait acquiert un autre statut culturel et social. Il est reconnu par le

groupe, celui-là même qui lui permet ce passage dans le monde des adultes responsables socialement et juridiquement.

Dans la Rome et la Grèce Antiques, après la puberté, les jeunes hommes entrent dans le groupe « homme » par leur virilité affirmée et leur engagement dans l'armée, tandis que les jeunes filles sont préparées au rôle d'épouse dans le mariage. La transmission est ainsi assurée. **Au Moyen-âge**, le savoir est transmis dans le travail pour ces garçons apprentis qui sont les garants de l'avenir de la famille et du nom. La concrétisation du statut d'adulte pour le jeune passe par cette responsabilisation sociale prise finalement très tôt.

Dans beaucoup de sociétés africaines primitives le passage du statut d'enfant à celui d'adulte répond à un ensemble de rites soutenant l'individu dans cette épreuve, marquée par le changement de statut social et sexuel. C'est une initiation souhaitée, douloureuse et salutaire soutenue et reconnue par le groupe communautaire tout entier. Les rites figurent la mort symbolique de l'enfance et annoncent la vie adulte.

Le concept d'adolescence tel que nous l'utilisons aujourd'hui est moderne puisqu'il naît dans la société occidentale industrialisée du 19e siècle.

Pour la bourgeoisie « éduquée », l'école devient le repère social du groupe « adolescents ». Le jeune est séparé physiquement de la famille, il s'individualise. Les jeunes sont empreints de pensées idéalistes, amoureuses, passionnelles, mélancoliques, concordantes au développement du « romantisme » en tant que courant artistique ; avec des pensées également suicidaires parfois. Ils oscillent entre illusions et désillusions, ils ont le temps de découvrir le monde et son fonctionnement, ils se différencient de l'enfant et de l'adulte dans une société qui valorise des valeurs individualistes. La notion de responsabilisation sociale à l'intérieur du groupe tend à disparaître puisque l'individu s'affirme maintenant indépendamment du groupe.

Pendant les années 60, dans un climat économique florissant, les « baby boomers » de l'après-guerre
représentent cette classe de jeunes gens insouciants et consommateurs.

Ce nouveau pouvoir économique définit aussi cette période de l'adolescence qui s'allonge, s'ajoutant ainsi à ses autres révélateurs comme la maturité sexuelle (marqueur universel) et les valeurs personnelles, développées aux 19e.

Dans nos sociétés occidentales contemporaines, les générations tendent à se confondre, les mères et les filles peuvent se vêtir de la même manière, les adultes sont en perte de repères eux-mêmes de par la précarité croissante de certaines situations familiales ou personnelles et par conséquent il devient difficile pour eux de donner des repères ou d'être disponibles pour leurs enfants. L'exemple des nouvelles technologies et les jeunes : ils savent manipuler tant de moyens de communication sans cesse innovants et les parents, pour beaucoup, sont sur la touche. **Ne serait-ce pas une sorte de dérégulation du fonctionnement de notre société qui apparaît, fragilisant les adultes dans leur rôle de « transmetteur » étant donné leurs propres soucis et leurs propres failles ?**

QUI EST L'ADO D'AUJOURD'HUI ?

Comment se débrouillent les jeunes alors ? Quelques pratiques inquiétantes comme le speed-drinking, ou la recherche d'une alcoolisation totale le plus rapidement possible, la scarification (rituels ancestraux au goût du jour ?)…

Plus traditionnellement, des tentatives de repérages pour définir le groupe « adolescent » comme des tenues vestimentaires visuellement remarquables, des styles musicaux très marqués, un langage particulier…

L'adolescent se retrouve un peu seul avec ses excès et ses expérimentations pour l'aider à traverser cette passe face à laquelle il est en peine de comprendre, à lui tout seul, ce qu'il vit. Un vrai **débordement de pulsions vitales** reliées à de nombreux doutes pour lesquels la société ne lui offre pas toujours de réponses. Dans cette époque où le couple se délite, le couple parental est parfois manquant ou mis à mal. Le père notamment, dont le rôle est prédominant au côté du jeune dans cette étape cruciale, en tant que **« père concret »*** constituant un repère fondamental pour les garçons qui auront à cœur d'écouter leur père leur dire comment aimer, comment faire face à la vie, comment savoir quel métier exercer... Les filles aussi ont besoin de sentir le regard admiratif du père qui les aime pour ce qu'elles sont. Une des conséquences de ce manquement est ce phénomène de « lolitas » visible dans les collèges surtout, pour des jeunes filles en demande de regards masculins approbateurs, tout en méconnaissant les éventuels risques de ces conduites. Sans ce père bien présent et attentif, les enfants se débrouillent comme ils peuvent et recherchent un père de substitution, un héros par exemple. Une recherche à vie parfois…

Les mères ont un autre rôle à tenir auprès des enfants, plus maternant. Lors de séparation, parfois, elles essaient de tenir aussi ce rôle paternel.

Les repères traditionnels sont modifiés pour tous y compris les parents pour lesquels il devient difficile parfois de résister seul face à un ado. Les adultes, pères et mères, sont co-responsables de leurs enfants et doivent les accompagner dans la vie malgré les soucis mais aussi avec les petits bonheurs qui jalonnent cette transition !

LES PARENTS FACE A LEUR ADO

Repères : aujourd'hui, la puberté se situe vers 11-12 ans pour les filles et vers 12-13 ans pour les garçons avec une maturité physique à 15 ans pour les filles et 17 ans pour les garçons.

A l'adolescence, les **transformations** sont physiques et psychiques avec des conséquences relationnelles fortes à l'intérieur de la cellule familiale et sociales fortes à l'extérieur. Ajouté à cela une potentialité de violence et d'agressivité, une excitation débordante qu'il faut contrôler par nécessité mais sans trop savoir comment, autant d'aspects qui pourraient modifier l'ordre établi ! **L'adolescent se pense**, s'affirme intellectuellement, sexuellement (en renonçant à l'un ou l'autre sexe), pense sa relation avec autrui et avec les autres générations, en même temps qu'il vit une forte tempête intérieure. Qui n'a pas vu son ado s'enfermer des heures dans la salle de bains, recouvrir les murs de sa chambre de posters plus ou moins à votre goût… ?

Un élément de réflexion pour mieux comprendre : la difficulté pour les parents de vivre ces changements soudains dans le comportement physique, verbal et relationnel de leur enfant est à la hauteur de la difficulté que ce « nouvel » ado lui-même éprouve à vivre et à comprendre ce qui, brutalement, a fait irruption dans sa vie tranquille d'enfant !

Ainsi vient l'adolescence et son **lot de tracasseries** : amours (mal)heureuses, pudeur physique (à respecter), bêtises et calembours graveleux sur la sexualité (pour nier ce qui se passe en soi), travail scolaire à soutenir (sous ou surinvesti si cette étape est mal vécue), répliques un peu osées (continuer d'exiger le respect), ascétisme en rejetant massivement ce corps qui se transforme, toute expression de désir et à l'extrême, refus des besoins vitaux (anorexie…), parents écartés par les ados (une nécessité que nous devons respecter)…

Nous ne savons pas où il est pour la première fois ? La bonne réaction serait de maintenir une certaine pression (dire l'inquiétude) mais également comprendre ce besoin d'être là où son parent ne sait pas. Ce dernier doit quant à lui faire face à cette angoisse imaginaire qui suppose que ne sachant pas, il arrivera malheur à son enfant.

Les parents doivent apprendre à se **détacher psychiquement** de leur ado et créer ainsi un espace sain dans lequel il peut exprimer ses besoins et vivre ses expériences, à l'extérieur du regard parental, se constituant ainsi progressivement en tant qu'adulte suffisant seul à ses besoins.

Les parents ne démissionnent pas.

Ils continuent d'être les référents présents au quotidien. **L'opposition « saine »** et comprise (au moins par l'adulte) est nécessaire pour achever une séparation difficile et entrer dans les mondes des adultes sereinement. Quel dur travail que celui de parents ! Il faut être à même de se remettre en question, de réévaluer nos attitudes et nos façons de procéder, contrôler nos nerfs face aux provocations des ados en mal de compréhension face aux évènements. Cette attitude souvent blessante pour les parents demeure incomprise car on se dit qu'on a tout donné et « voilà le résultat ! ». On respire mieux quand on apprend qu'il s'agit d'un **mécanisme de projection** tendant à faire vivre à l'autre une émotion qui n'est pas comprise ni entendue par son propre auteur, trop jeune et inexpérimenté, dans le but de s'en débarrasser. On entend alors : **« mais pourquoi tu t'énerves ? »**. Rageant non ? Pourtant il est essentiel de se contenir et de continuer d'entourer son ado de bienveillance et d'amour, pour garder le lien. Le retour sur investissement aura lieu plus tard ! Ne pas céder à la tentation de la rupture qui ferait encore plus de dégâts, ni à celle du copinage car ce n'est pas ce que recherchent les jeunes. Au contraire, ils cherchent (inconsciemment) des branches solides auxquelles se rattacher et qui tiennent malgré les attaques. Et enfin, sachons-le pour le vivre mieux, ils iront trouver aussi à l'extérieur ce qu'ils ne trouvent plus chez leurs parents, quoi que nous fassions. C'est paradoxal mais vital !

Les adultes connaissent la finalité de ce « passage » contrairement aux ados pour qui le temps ne va pas assez vite (ou va trop vite pou certains) ! Rappelons-nous l'ado que nous étions pour être plus en phase avec ce qu'ils ressentent. Nous devons coûte que coûte **maintenir le dialogue, cultiver un peu d'humour et beaucoup de tolérance** pour qu'enfants et adultes passent ce cap à la fois effrayant mais plein de promesses pour l'avenir car c'est bien cette nouvelle génération passionnée et passionnante qui a la volonté de soulever des montagnes non ?

Et n'oublions pas, il reste toujours quelque chose du petit ange qu'il a été dans le démon en face de nous !

***Du bon usage du père** : réflexion psychologique sur les méandres de la paternité par Jean-Luc TOURNIER (Psychosociologue et Psychothérapeute à Besançon) : http://amis.univ-reunion.fr/Conference/presentation/2/

POUR EN SAVOIR PLUS :

Paroles d'adolescents ou le complexe du homard de Françoise et Catherine DOLTO, Gallimard Jeunesse, réédition de mars 2003

En route pour l'adolescence de Solène LAURENCEAU, NK Editions, 1er sept. 2006 (prêt à la Bibliothèque de Valleiry)

Chagrin d'école de Daniel PENAC, Gallimard, octobre 2007. Le jeune dans le cadre scolaire pour comprendre et voir autrement.

Etat Civil 2009

Ils se sont dit OUI

05 septembre Lydiane TORNARE et François LEQUEUE

Ils ont frappés à la porte du foyer

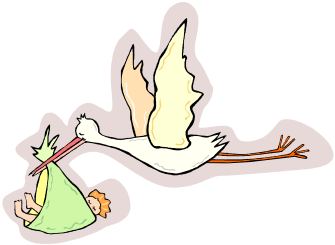

16 janvier	Gaël fils de Charly CUSIN et Elsa DUPERRIER
23 janvier	Adam, fils de Khalid LEMRABET et Aurélie BILLARD
13 janvier	Cyane fille de Loïc CARRON et Amandine CAUCHY
1er mars	Jason fils de Jimmy JARA ALEGRIA et Vanessa GRESSIN
13 mai	William fils de Christophe MEYNET et Sylvie DEROCHE
8 juillet	Noémie fille de Xavier SAOUDI et Sylvie CANTIRAN
22 mai	Amandine fille de Thierry SAUGE-MERLE et Nadine RIGOTTIER-GOIS
25 juin	Josselin HOTIER, fils d'Emmanuel HOTIER et Corinne SEDMAK
29 juillet	Chiara fille de Patrick CAUTILLO et Nathalie FREUDIGER
13 décembre	Baptiste d'Eric RAMSEIER et Ingrid FUMEX

Ils nous ont quittés

3 janvier	Iolanda SAVOIA
18 février	Basile TORNIER
06 mars	Ferdinand TORNIER
15 mars	Bernard DUCREUX
08 avril	Jean TRUCHET
17 mai	Paule PERRI née BATT
07 juin	Michel PARIS
12 août	Lucienne COLLET née BATT
24 octobre	Daniel BURNET
18 décembre	René MARTINET

Hommage

« Un seul être vous manque et tout est dépeuplé » Cela aurait pu être l'adage du village lors du départ brutal de Lucienne Collet, mais nous peuplerons notre mémoire du souvenir de tout ce qu'elle a donné aux uns et aux autres dans la ténacité de ses engagements : c'était le pilier et le moteur du club des aînés « Les Cigognes », c'était le visage du lundi à la bibliothèque de la MJC où son accueil chaleureux, ses conseils avisés étaient attendus, c'était le « oui » au service demandé : Au nom de tous merci Mme Collet.

Environnement

Vernissage

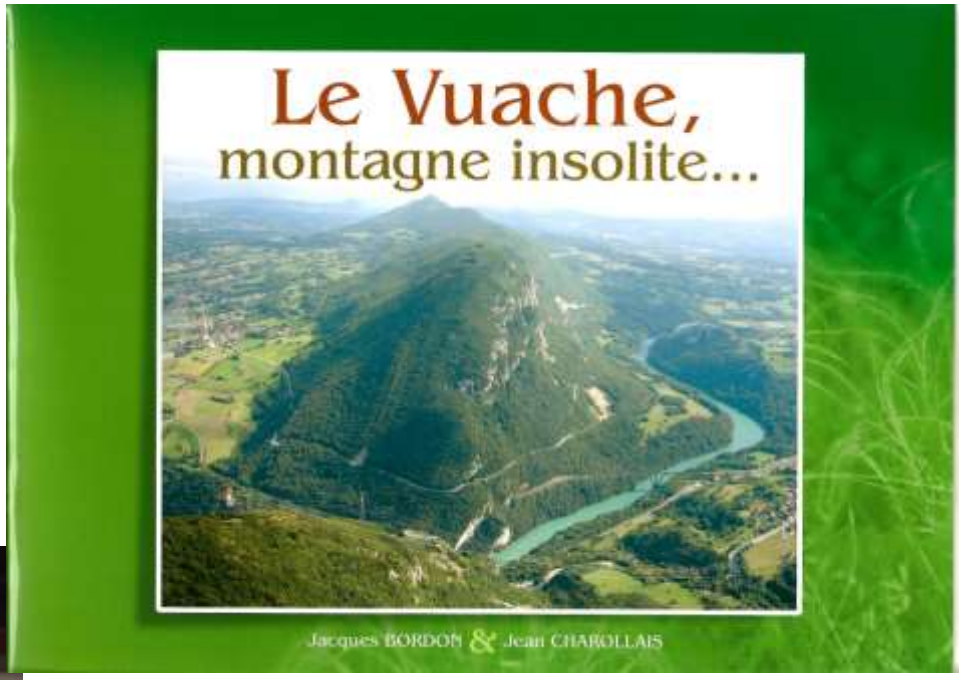

Le vendredi 12 décembre dernier, au centre ECLA, une foule nombreuse est venue à la présentation du livre « **Le Vuache, montagne insolite** » dont les auteurs sont : Jacques BORDON, Jean CHAROLLAIS avec leurs collaborateurs Bruno MASTRANGELLO, Jacques METZGER, Roland WERNLI et Stéphane PATRY l'excellent salarié du SIAV et du SIPCV.
Ils nous offrent un florilège de

secrets géographiques, géologiques, végétatifs de cette montagne qui nous domine et nous protège, pour nous la faire aimer et respecter toujours plus. Un moment de grande émotion lorsque les auteurs ont fait parler les pionniers et fondateurs de ce syndicat de protection du Vuache qui ont œuvré avec leurs « tripes », sans compter les heures passées. Au risque d'en oublier, nous ne les nommerons pas tous mais nous nous permettons de vous dire que quelques larmes ont coulé sur les joues de Roger CHAMOSSET et de François PYTHON. Le livre est disponible à la mairie au prix de 15 €.

Formation à la taille des arbres

Pour la 5ème année consécutive, dans le cadre d'un programme d'actions pour la sauvegarde du verger traditionnel, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) organisent 2 journées « gratuites » de formation, à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles.

Une première journée de formation à la « Taille », organisée par le SIAV, aura lieu le vendredi 19 mars 2010 à la mairie de Vulbens de 9 h 30 à 16 h00. La seconde journée de formation au « Greffage », organisée par le SMS, se déroulera le vendredi 16 avril 2010 de 9 h 30 à 16 h00 (lieu à préciser).
Compte tenu du nombre de places limitées pour ces 2 journées, les inscriptions sont obligatoires (SIAV : 04.50.04.62.89 / SMS : 04.50.95.28.42).

Communauté de Communes

La régie d'assainissement du Genevois

Jusqu'au 31 décembre 2009, la Communauté de Communes avait un contrat avec Véolia pour l'exploitation de l'assainissement. A l'issue de ce contrat, les élus ont souhaité créer la régie d'assainissement du Genevois. **La mission** de la régie assainissement est de construire, rénover, entretenir et exploiter les ouvrages d'assainissement publics collectifs (réseaux, postes de relevage et stations d'épuration).

A compter du 1er janvier 2010, la Communauté de Communes prendra en charge l'ensemble de la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées depuis le point de raccordement des usagers jusqu'au rejet au milieu naturel, après traitement dans les stations d'épuration. Le contrôle des installations d'assainissement non collectif se poursuivra dans le cadre du SPANC : contrôle de la conception et de la bonne exécution des nouvelles installations et contrôle du bon fonctionnement des installations existantes.

Organisation de la régie

La Communauté de Communes a créé, à compter du 1er janvier 2010, la régie d'assainissement à autonomie financière dotée d'un budget distinct du budget général de la CCG. Sa ressource principale est constituée par la redevance assainissement perçue auprès des usagers raccordés aux stations d'épuration.

Activité de la régie

Son rôle est de gérer et d'entretenir les ouvrages d'assainissement afin d'éviter les risques de pollution. Elle étudie, programme et suit les travaux de création, d'extension ou de rénovation des réseaux et des stations d'épuration. Elle exploite et entretien ses ouvrages. Une partie de cette activité est confiée à des entreprises spécialisées par le biais de marchés publics de travaux et de services. Elle exerce d'autres missions complémentaires, par exemple l'instruction du volet assainissement des autorisations d'urbanisme (déclaration de travaux et permis de construire), la réalisation des branchements neufs, le suivi des études et travaux, le contrôle de conformité des branchements.

Les équipements communautaires :

- 3 Stations d'épuration traditionnelles :
  - Neydens (6 500 Equivalent Habitants)
  - Valleiry (3 500 EH)
  - Vulbens (1 000 EH)
- 5 Stations d'épuration à macrophytes :
  - Chênex dimensionnée pour 650 EH
  - Jonzier dimensionnée pour 650 EH
  - Savigny dimensionnée pour 450 EH
  - Vers dimensionnée pour 750 EH et extension possible à 1 000 EH
  - Viry dimensionnée pour 750 EH
- Plus de 250 Km de réseaux eaux usées
- 21 postes de relevage

La régie assainissement s'est fixé des objectifs qualitatifs :

- Satisfaire le service rendu à l'usager (9 500 abonnés)
- Assurer la protection des milieux naturels vis-à-vis des rejets urbains
- Assurer la protection de la salubrité publique

L'accueil du public : Le public est reçu dans les bureaux situés sur la Technopole d'Archamps du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et 14h à 16h30

Tél. : 04 50 959 960 / Fax : 04 50 95 97 34 / Mail : assainissement@cc-genevois.fr

Pour les questions relatives à votre abonnement, au calcul de la redevance assainissement, pour rendre rendez-vous avec un technicien : contactez la **Communauté de Communes du Genevois au *04 50 959 960 ou envoyez un mail à : assainissement@cc-genevois.fr***

CCG

04 50 959 960

24h/24h – 7j/7j

Prix d'un appel local depuis une ligne fixe.
Pour toute question relative à votre abonnement :
du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
le vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Pour les questions relatives au paiement de votre facture : demande d'échelonnement, prélèvement automatique…. Contactez la **Trésorerie de Saint-Julien-en-Genevois -**

1, rue Berthollet - BP 73100 - 74163 SAINT JULIEN EN GENEVOIS - **04 50 49 08 97**

ou envoyez un mail à t074025@dgfip.finances.gouv.fr

A compter du 1er janvier 2010, ce **numéro unique** remplacera celui de Véolia. La Régie d'Assainissement du Genevois devient l'**unique interlocuteur pour l'assainissement**. Accessible en dehors des horaires du service en semaine, et 24h/24h les week-ends et jours fériés, ce numéro en tarif local fonctionne

pour les urgences en assainissement (canalisation bouchée, débordement, pollution…).

Reportage CCG

Un point sur le projet d'agglomération et le PACA St Julien, Plaine de l'Aire

Les études sur les axes de développement de l'agglomération appelés Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) se concrétisent. Elles proposent les grandes lignes de l'organisation future de l'agglomération et serviront de base à l'orientation ou à la révision des principaux outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire nécessaires à chaque collectivité.

En ce qui concerne le territoire de la Communauté de Communes, le PACA **St Julien, Plaine de l'Aire** a fait l'objet d'une « étude test » confiée à trois équipes de mandataires, dont les propositions alimentent les réflexions d'un collège et de tables rondes (élus et société civile). Conduite en deux phases, la démarche aboutit à des recommandations sur les options à concrétiser.
Le pilotage est assuré par un collège réunissant des élus des communes concernées, des intercommunalités, des cantons de Genève et Vaud, des Conseils généraux, de la Région Rhône-Alpes et de l'Etat français, ainsi que des professionnels de l'urbanisme, de la mobilité, du paysage et de l'environnement, soutenus par un groupe d'appui de l'administration.

St Julien, Plaine de l'Aire et Porte Sud : de grands potentiels
Le PACA St-Julien–Plaine de l'Aire comprend trois grands potentiels de développement : la Plaine de l'Aire, le pôle de St-Julien-en-Genevois et la Porte sud de l'agglomération (Archamps, Neydens et Cervonnex). Le défi est d'organiser le développement de façon à concilier une urbanisation de qualité, une mobilité peu dépendante de l'automobile et une préservation de l'agriculture, des paysages et de la nature. Une attention particulière est à porter au rééquilibrage de l'habitat et des activités entre France et Suisse.

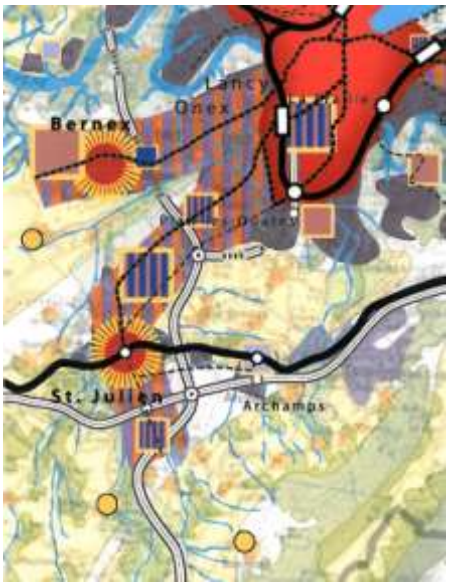

> Equipe DeLaMa : une « ville linéaire » dans la Plaine de l'Aire
L'urbanisation se développe le long d'un axe tramway allant jusqu'à Neydens. Cette « ville linéaire » est scandée par des lieux d'intensité autour des arrêts de tramway. Les activités se renforcent aux nœuds de Perly, de Neydens et d'Archamps (desservi par une nouvelle gare SNCF). Sur demande du collège, l'équipe a testé l'hypothèse d'une urbanisation de la plaine de l'Aire, qui s'est révélée défavorable à plusieurs égards (agriculture, paysage, desserte).

> Équipe Mayor-Beusch-Frei : campagnes et densification
La proposition prévoit un système de mobilité centré sur le nœud de Perly. Elle concilie le développement de pôles d'activités et la préservation de trois « campagnes » (bocages, serres, grands champs), aux franges étudiées avec précision. L'urbanisation suit l'axe tramway sur la route de St-Julien et s'effectue surtout par densification de secteurs déjà bâtis. A St-Julien, le quartier de la gare est restructuré et doté d'un pôle culturel dans un parc de verdure sur les rives de l'Arande.

> Equipe Lieux-Dits : élever St-Julien au rang de pôle régional
L'ambition est de faire de St-Julien un pôle d'importance régionale. A cette fin, plusieurs moteurs de développement sont proposés : une spécialité en agriculture urbaine avec un équipement phare « Agroparc » ; un pôle d'échange intégrant le quartier de la gare et la plateforme de Bardonnex ; un lieu culturel à la Cartonnerie et des habitats en lisière, en relation avec les paysages. La nouvelle taille critique de St-Julien justifie l'organisation de transports publics performants (RER, tram, bus express, bus, etc.) aux trois niveaux régional, d'agglomération et local.

Pour plus d'information : consultez le site du projet d'agglomération : www.projet-agglo.org à la rubrique "évènements"

Infos et Agenda

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2010 SUR LA COMMUNE

MOIS	*DATE et HEURE*	*LIEU*	*MANIFESTATIONS*	*ORGANISATEUR*
FEVRIER	6 à 20 h	ECLA	Théâtre « Le colonel oiseau »	Théâtre du Torrent/MJC
MARS	3 à 20 h	ECLA	Loto	Etoile sportive de Valleiry
	13/14-19/20/21 26/27/28	ECLA	Théâtre	La troupe du Vuache/MJC
AVRIL	25	ECLA	Danse et chœur d'enfant	ESCAPADE
	26 au 1er mai	ECLA	40 ans de la MJC	Communes du Vuache
MAI	8	ECLA	Gala de danse au profit des restos du cœur	IPAC
	29 et 30	ECLA	Danse	Compagnie AJLC de Challex
JUIN	1ER et 2	ECLA	Audition musicale des élèves de la MJC	MJC
	5	VULBENS	Festival de rue	Association « Pourkoi pas ? »
	6	ECLA	Danse	Académie Genevoise au profit des « Dons d'organes »
	12 et 13	ECLA	Fête du Jumelage avec Mössingen	Comité de jumelage
	12 et 13	ECLA	Belly Dance	MJC
	20	ECLA	Fête de l' école	APE les Jonquilles
	21	ECLA	Fête de la musique Concert des 40 ans de la MJC	MJC
JUILLET	4	VULBENS	Fête du Village	Comité des fêtes
	14	CHEVRIER	Fête Nationale	
SEPTEMBRE	12	VULBENS	Vide- greniers	Sapeur Pompiers du Vuache

Dates nouvelles et ultérieures à venir,
soyez attentifs aux prochaines communications municipales.

Pour sa fête du village, le comité des fêtes recherche toutes photos de classe anciennes, jusqu'en 1980.
Vous pouvez les confier en mairie, elles vous seront rendues !

MJC : SPECTACLES POUR ENFANTS ESPACE ALBERT FOL

17 FEVRIER : Drôle de pot / **17 MARS :** Baluchon / **14 avril :**Tic-Tac, Tic-Tac, Tic-Tac

CONFERENCES UP

'Comment accompagner nos ados ?'

Les 16 Mars St Julien, 20h30
Le 18 Mars Feigères 20h30
Le 23 Mars, Vulbens 20h30
Le 25 Mars, Viry 14h à 16h

Avec l’école des parents : même animatrice que Janvier : Denise Dulliand.